



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0655

Giovedì 22.10.2009

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **RINUNCE E NOMINE**
- ◆ **INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 35a SESSIONE DELLA CONFERENZA GENERALE DELL'UNESCO**
- ◆ **AVVISO DI CONFERENZE STAMPA**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

Em.mo Card. Giovanni Battista Re, Prefetto della Congregazione per i Vescovi;

S.E. Mons. Francesco Coccopalmerio, Arcivescovo tit. di Celiana, Presidente del Pontificio Consiglio per i Testi Legislativi,

con il Segretario del medesimo Dicastero:

S.E. Mons. Juan Ignacio Arrieta Ochoa de Chinchetru, Vescovo tit. di Civitate;

S.E. Mons. Zygmunt Zimowski, Arcivescovo-Vescovo emerito di Radom, Presidente del Pontificio Consiglio per gli Operatori Sanitari (per la Pastorale della Salute).

Il Papa riceve questa mattina in Udienza:

S.E. Mons. Vincenzo Pelvi, Arcivescovo Ordinario Militare per l'Italia.

[01538-01.01]

RINUNCE E NOMINE • RINUNCIA E SUCCESSIONE DEL VESCOVO DI BUDJALA (REPUBBLICA DEMOCRATICA DEL CONGO) • NOMINA DEL SEGRETARIO DEL PONTIFICIO CONSIGLIO PER LA FAMIGLIA • NOMINA DEL SEGRETARIO DEL PONTIFICIO CONSIGLIO DELLA GIUSTIZIA E DELLA PACE • RINUNCIA E SUCCESSIONE DEL VESCOVO DI BUDJALA (REPUBBLICA DEMOCRATICA DEL CONGO)

Il Santo Padre ha accettato la rinuncia al governo pastorale della diocesi di Budjala (Repubblica Democratica del Congo), presentata da S.E. Mons. Joseph Bolangi Egwanga Ediba Tasame, in conformità al can. 401 § 2 del Codice di Diritto Canonico.

Gli succede S.E. Mons. Philibert Tembo Nlandu, C.I.C.M., Coadiutore della medesima Diocesi.

[01539-01.01]

• NOMINA DEL SEGRETARIO DEL PONTIFICIO CONSIGLIO PER LA FAMIGLIA

Il Santo Padre ha nominato Segretario del Pontificio Consiglio per la Famiglia il Rev.do Mons. Jean Laffitte, finora Vice Presidente della Pontificia Accademia per la Vita, elevandolo in pari tempo alla Sede vescovile titolare di Entrevaux.

Rev.do Mons. Jean Laffitte

Il Rev.do Mons. Jean Laffitte è nato a Orloron-Sainte-Marie (Francia), il 5 maggio 1952.

Dopo gli anni di liceo, ha frequentato l'Università di Tolosa, conseguendo il Diploma in Scienze Politiche (1973). Ha seguito anche alcuni corsi all'Università di Cambridge (1979) e di Salamanca (1980).

Nel 1984 è entrato nel Pontificio Seminario Francese a Roma. Ha frequentato i corsi di filosofia e teologia presso l'Università Pontificia Gregoriana, conseguendo il Baccalaureato in Teologia e Filosofia (1988). - È stato ordinato sacerdote, il 2 luglio 1989, per la Diocesi di Autun, Chalon e Macon. È membro della Comunità dell'Emmanuel.

Ha continuato gli studi presso il Pontificio Istituto "Giovanni Paolo II" per Studi su Matrimonio e Famiglia, conseguendo il Dottorato in Teologia Morale.

Dal 1994 è stato Docente e, per un triennio (1999-2001), Vice-Presidente del medesimo Istituto.

Dal 2003 è Consultore della Congregazione per la Dottrina della Fede.

Nel 2005 è stato Sotto-Segretario del Pontificio Consiglio per la Famiglia.

Dal 2006 è Vice-Presidente della Pontificia Accademia per la Vita.

E' autore di diverse pubblicazioni.

Conosce il tedesco, l'italiano, l'inglese e lo spagnolo.

[01541-01.01]

• NOMINA DEL SEGRETARIO DEL PONTIFICIO CONSIGLIO DELLA GIUSTIZIA E DELLA PACE

Il Papa ha nominato Segretario del Pontificio Consiglio della Giustizia e della Pace il Rev.do Don Mario Toso, S.D.B., finora Consultore del medesimo Dicastero, elevandolo in pari tempo alla Sede vescovile titolare di Bisarcio.

Rev.do Don Mario Toso, S.D.B.

Il Rev.do Don Mario Toso, S.D.B., è nato a Mogliano Veneto (Treviso), il 2 luglio 1950.

È professore nella Società Salesiana di San Giovanni Bosco dal 16 agosto 1967.

Ha compiuto gli studi filosofici e teologici presso la Facoltà di Teologia di Torino, ottenendo il Baccalaureato in Teologia.

È stato ordinato sacerdote il 22 luglio 1978.

Ha conseguito la Laurea in Filosofia, presso l'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano (1978); la Licenza in Filosofia, presso l'Università Pontificia Salesiana (1981); la Licenza in Teologia, presso l'Università Pontificia Lateranense (1982).

Tra le molteplici attività accademiche, dal 1980 è Docente di Filosofia presso l'Università Pontificia Salesiana e dal 1991 è Professore Ordinario di Filosofia Teoretica; dal 1994 al 2000 è stato Decano della Facoltà di Filosofia della medesima Università e, dal 2003 al 2009, ne è stato Rettore Magnifico.

È Consultore del Pontificio Consiglio della Giustizia e della Pace.

È autore di diverse pubblicazioni.

Conosce il francese, lo spagnolo e l'inglese.

[01542-01.01]

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA 35a SESSIONE DELLA CONFERENZA GENERALE DELL'UNESCO

Mons. Francesco Follo, Osservatore Permanente e Capo Delegazione della Santa Sede alla 35a Sessione della Conferenza Generale dell'UNESCO, attualmente in corso a Parigi, ha pronunciato il 10 ottobre scorso l'intervento che pubblichiamo di seguito:

• INTERVENTO DI MONS. FRANCESCO FOLLO

M. le Président de la Conférence Générale,

M. le Directeur Général,

Excellences,

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette Assemblée prestigieuse et de vous présenter

les félicitations les plus vives de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI pour votre élection.

Je voudrais également exprimer les remerciements et l'appréciation du Saint-Siège pour les travaux du Secrétariat de l'UNESCO. Les documents élaborés, surtout les 35 C/3, C/5 et C/6, ont retenu son attention. Ils manifestent les réalisations et les défis majeurs que l'exercice de chacune des cinq fonctions de l'UNESCO a eu à étudier. Ils mettent, entre autre, l'accent sur le développement durable, comme le soulignent, par exemple, certains thèmes des Conférences sur l'Education, afin de tenter d'apporter une réponse à la gravité de la crise financière, économique et sociale qui touche notre monde. Le souci de répondre aux questions relatives à la gestion de la planète, c'est-à-dire de la cité, s'étend aussi à la gouvernance des océans.

A ce propos, dans sa dernière Encyclique *Caritas in Veritate*, le Saint-Père insiste sur l'importance des valeurs morales qui doivent fonder une analyse de la mondialisation. Il considère que " la mondialisation réclame certainement une autorité, puisqu'est en jeu le problème du bien commun qu'il faut poursuivre ensemble; cependant cette autorité devra être exercée de manière subsidiaire et polyarchique pour, d'une part, ne pas porter atteinte à la liberté et, d'autre part, être concrètement efficace. " (Cf. n. 57).

Permettez-moi donc de vous soumettre une réflexion sur les principes fondamentaux qui soutiennent tout le projet de l'UNESCO. Il est possible d'en relever trois : la vérité, la culture et la cité. Une telle réflexion peut être utile pour toutes les initiatives dont l'Unesco se fait promoteur ou partenaire.

Quelle relation ces trois dimensions - la vérité, la culture et la cité - ont-elles entre elles ? La culture sert de terme médian, de lien entre la vérité et la cité. D'une part, elle permet aux hommes de vivre ensemble et elle cimente ce même " vivre ensemble ". En effet, il n'y a pas de communauté humaine sans culture, ni de culture sans communauté humaine - donc sans cité. D'autre part, les cultures ne mériteraient que l'attention des ethnologues si elles n'étaient pas porteuses que de ce qu'on appelle " des valeurs ", ou mieux dit, des vérités. Il s'agit en fait de vérités sur l'homme, sur l'ensemble des hommes, et donc sur la cité.

"La complexité et la gravité de la situation économique actuelle, a écrit aussi Benoît XVI dans la même Encyclique, nous préoccupent à juste titre, mais nous devons assumer avec réalisme, confiance et espérance les nouvelles responsabilités auxquelles nous appelle la situation d'un monde qui a besoin de se renouveler en profondeur au niveau culturel et de redécouvrir les valeurs de fond sur lesquelles construire un avenir meilleur " (n. 21).

Il est important de prendre conscience que l'économie est au service de l'homme. L'homme est un citoyen et la cité est le lieu où les hommes débattent de la vérité, le lieu parfois où ils la trouvent, le lieu souvent où elle leur est enseignée. La stabilité économique est nécessaire pour favoriser ce débat, mais la culture - ce que les Grecs nommaient *paideia*, donc l'accès de l'homme à sa pleine humanité - n'est pas un luxe réservé seulement aux économies prospères. C'est l'homme et la culture que l'économie doit servir. Et, l'un des nobles objectifs de l'UNESCO serait de le proclamer et de le promouvoir.

La culture se trouve donc dans le lieu où les hommes se préoccupent de la vérité et la cherchent. Il serait possible d'en évoquer deux formes. La première semble évidente : c'est celle de l'enseignement, ou de l'éducation, que la cité doit prodiguer à ceux qui la constituent. La cité ne peut reposer sur des approximations ou des erreurs collectives. Si elle se veut éducatrice, elle doit nécessairement traiter le citoyen en homme, en personne raisonnable et respectable. La seconde forme que doit revêtir l'intérêt de la cité pour la vérité, est l'ouverture de l'esprit, qui est une forme de l'humilité car elle accepte, à travers sa disponibilité, la richesse de l'autre et des autres cultures.

L'Église, pour sa part, s'est intéressée très rapidement au développement des sciences de manière particulière. La théologie médiévale avait dégagé le terrain que devaient occuper les sciences. La première académie scientifique qui a été fondée est l'Académie Pontificale des Sciences. Elle a été créée en 1603. Entre " science " et " humanité ", un fossé ne peut être creusé, mais il l'a certainement été. Nous parlons couramment et trop souvent de culture, en général, et de culture scientifique, en particulier, comme de deux réalités séparées ou indifférentes l'une à l'autre, voire même opposées. Il conviendrait donc de combler ce fossé petit-à-petit.

La cité est une réalité naturelle et il lui appartient de sécréter des cultures. Celles-ci ne méritent, pourtant, d'être appelées ainsi que lorsqu'elles acceptent d'être inspirées et fondées sur le respect de l'homme.

Qu'est-ce que l'homme ? C'est une question vaste et complexe à laquelle toute culture vraiment humaine est confrontée et doit répondre. La réponse à cette question ne sera remarquable que si elle dépasse toutes les barrières culturelles sans les ignorer. La réponse vraie ne peut se trouver qu'en l'homme dans sa vérité. Cette vérité toujours à réapprendre est une réalité possible. Par exemple, nous sommes des êtres humains car nous avons eu le droit de naître. Cette réalité engendre par elle-même d'autres droits. Evitons, donc, de parler de ces droits sans avoir conscience et sans faire référence au fait qu'ils s'enracinent dans le profond respect pour l'homme total, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelles. Une culture ne peut se dire noble qu'en fonction de son aptitude à saisir l'homme en sa vérité et à lui reconnaître les droits liés à la vérité de son être. Sans oublier que, comme le dit le Pape Benoît XVI, " l'homme est toujours au-delà de ce que l'on en voit ou de ce que l'on en perçoit par l'expérience. Négliger le questionnement sur l'être de l'homme conduit inévitablement à refuser de rechercher la vérité objective sur l'être dans son intégralité et, de ce fait, à ne plus être capable de reconnaître le fondement sur lequel repose la dignité de l'homme, de tout homme "1.

Cherchons, donc, à ne pas enfermer chaque culture en elle-même, comme si nous avions affaire à une entité autonome et autosuffisante. Si notre institution, l'UNESCO, a un sens, c'est bien pour manifester non seulement que les hommes cultivés peuvent converser ensemble - ce que nous faisons assurément -, mais bien plus pour faire comprendre qu'une culture vit toujours en interaction avec d'autres cultures, et que " la " culture est un événement plus qu'un fait établi et acquis.

Nous sommes conscients non seulement que les grandes cultures ont une valeur universelle, mais aussi qu'elles dialoguent entre elles dans différents domaines où elles se rencontrent et se complètent. Les cultures, peu-à-peu, se ravivent lorsqu'elles acceptent une interpénétration réciproque basée sur le respect l'une de l'autre, et principalement sur le respect de l'homme qui est maître et sujet de la culture . En allant plus avant, il est possible de dire que l'inter-culturalité existe déjà, mais elle a aussi un devoir à réaliser davantage. L'inter-culturalité n'est authentique que si elle permet à l'avenir d'être fidèle au passé, dans ce qu'il a de meilleur, pour chercher à construire un futur positif pour l'homme et la cité.

L'UNESCO pourrait, peut-être, miser davantage sur son rôle d'agence " pensante " à l'intérieur du système des Nations Unies, et ainsi renforcer les moyens et les outils qu'elle a pour être un véritable " laboratoire d'idées ", ouvert à la contribution de tous. En ce sens, il est nécessaire de reconnaître, voire même de redécouvrir l'utilité et la nécessité de la réflexion philosophique, considérée malheureusement trop souvent comme la plus inutile des disciplines parce qu'elle est la plus libre des intérêts particuliers et parties. Elle est une discipline utile et indispensable parce qu'elle est particulièrement au service de l'homme, et donc du bien de l'humanité entière, de la cité. En promouvant tout ce qui contribue à faire grandir la dignité de l'homme, de son esprit et de son intelligence, l'UNESCO sera fidèle à sa vocation et à sa haute mission.

Merci de votre attention !

1 *Discours du Pape Benoît XVI aux participants au colloque inter-académique promu par l'Académie des Sciences de Paris et l'Académie Pontificale des sciences sociales, Salles des Papes, 28 janvier 2008.*[01540-03.01] [Texte original: Français]

AVVISO DI CONFERENZE STAMPA • CONFERENZA STAMPA DEL 23 OTTOBRE 2009 • CONFERENZA STAMPA DEL 24 OTTOBRE 2009 • CONFERENZA STAMPA DEL 28 OTTOBRE 2009 • CONFERENZA STAMPA DEL 23 OTTOBRE 2009 Si informano i giornalisti accreditati che **domani, venerdì 23 ottobre 2009, alle ore 12.45, nell'Aula Giovanni Paolo II della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una Conferenza Stampa per la presentazione del Messaggio della II Assemblea speciale per l'Africa del Sinodo dei Vescovi.** Interverranno: **S.E. Mons. John Olorunfemi Onaiyekan**, Arcivescovo di Abuja (Nigeria), Presidente della Commissione per il Messaggio; **S.E. Mons. Youssef Ibrahim Sarraf**, Vescovo di Le Caire dei Caldei (Egitto), Vice-Presidente della Commissione per il Messaggio; **S.E. Mons. Francisco João Silota, M. Afr.**, Vescovo di

Chimoio (Mozambico), Secondo Vice Presidente del Simposio delle Conferenze Episcopali d'Africa e Madagascar (S.E.C.A.M.), Membro della Commissione per il Messaggio. *(Sarà disponibile il servizio di traduzione simultanea in lingua italiana, inglese, francese e portoghese)*. [01476-01.01] • **CONFERENZA STAMPA DEL 24 OTTOBRE 2009** Si informano i giornalisti accreditati che **sabato 24 ottobre 2009**, alle ore **12.45**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una **Conferenza Stampa a conclusione dei lavori della II Assemblea speciale per l'Africa del Sinodo dei Vescovi**. Interverranno: **Em.mo Card. Peter Kodwo Appiah Turkson**, Arcivescovo di Cape Coast (Ghana), Presidente dell'Associazione delle Conferenze Episcopali dell'Africa Occidentale (A.C.E.A.O./A.E.C.W.A.), Relatore Generale; **S.E. Mons. Damião António Franklin**, Arcivescovo di Luanda (Angola), Presidente della Conferenza Episcopale, Segretario Speciale; **S.E. Mons. Edmond Djitangar**, Vescovo di Sarh (Ciad), Segretario Speciale. *(Sarà disponibile il servizio di traduzione simultanea in lingua italiana, inglese, francese e portoghese)*. [01477-01.01] • **CONFERENZA STAMPA DEL 28 OTTOBRE 2009** Si informano i giornalisti accreditati che **mercoledì 28 ottobre 2009**, alle ore **12.30**, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, si terrà una Conferenza Stampa **per la presentazione della Mostra Ai Crinali della Storia. P. Matteo Ricci (1552-1610) fra Roma e Pechino**, a cura del Prof. Antonio Paolucci. La Mostra, organizzata dal Comitato per le Celebrazioni del IV Centenario di Padre Matteo Ricci in collaborazione con i Musei Vaticani, la Curia Generalizia della Compagnia di Gesù e la Pontificia Università Gregoriana, è allestita presso il **Braccio di Carlo Magno dal 30 ottobre 2009 al 24 gennaio 2010**. Interverranno: **Em.mo Card. Giovanni Lajolo**, Presidente del Governatorato dello Stato della Città del Vaticano; **S.E. Mons. Claudio Giuliadori**, Vescovo di Macerata-Tolentino-Recanati-Cingoli-Treia; **Prof. Antonio Paolucci**, Direttore dei Musei Vaticani; **Prof. Giovanni Morello**, Presidente della Fondazione per i Beni e le Attività Artistiche della Chiesa; **On. Avv. Adriano Ciaffi**, Presidente del Comitato promotore per le Celebrazioni del IV Centenario della morte di Padre Matteo Ricci; **P. Federico Lombardi, S.I.**, Direttore della Sala Stampa della Santa Sede. [01521-01.01][B0655-XX.01]
